



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le sept décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres
en exercice : 27
Membres présents : 23
Procurations : 2
Suffrages exprimés : 25
Votes Pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, Mme Mélanie MANO, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Excusés : M. Jacques DELLION (Procuration à I. DEXPERT), M. Laurent JOUGLENS (Procuration à L. SOULARD).

Absentes : Mme Amandine BARBERE, Mme Florence DUSSILLOLS.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle POINTIS

N° DE_2021_134

OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTIONS MUNICIPALES

Mme Danielle BARREYRE indique au Conseil Municipal que certaines associations sportives participent activement à la vie sociale et associative de la commune, et à ce titre, il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire à :

- l'USB Tennis pour son tournoi organisé le 17 juillet 2021
- et l'USB Athlétisme pour l'organisation de la marche et courses de Noël du 19 décembre prochain

Madame Danielle BARREYRE propose de verser une subvention par l'intermédiaire de l'USB OMNISPORT, d'un montant total de 900 €, répartie de la façon suivante :

USB TENNIS	250 €
USB ATHLETISME	650 €

- Vu, le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu, l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

- Vu, la délibération DE_2021_051 en date du 13 avril 2021 portant adoption du budget 2021 de la ville de Bazas ;

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal,

DECIDE de verser à l'USB OMNISPORT une subvention de 900 € qui sera répartie conformément aux associations indiquées au tableau ci-dessus.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021.

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente qui est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Isabelle DEXPERT

